

Une résidence senior sera construite aux Pilotins

Quiberon — Le conseil municipal a validé, jeudi, la vente de terrains à une société privée qui va y construire une résidence. 25 logements sortiront de terre pour une livraison en 2021.

Jérôme Bourserie, directeur général des services, a rappelé le contexte de ce projet. La maison de retraite et le foyer-logement saturés, ne peuvent être agrandis, alors que la demande est forte et l'attente d'un an et demi.

« La résidence senior permettra à des personnes autonomes de se loger tout en bénéficiant de certains services. Elle créera entre quinze et vingt emplois directs, et des emplois indirects, a-t-il précisé. Elle sera parfaitement intégrée dans le projet de voie verte, allant du centre-ville à Port Haliguen, et en lien avec le futur terrain multi-activités. »

92 logements

La résidence senior, située sur le terrain des Pilotins, consiste en trois bâtiments de trois étages plus un attique, c'est-à-dire un dernier étage en retrait.

92 logements y seront répartis, soit 27 T1, 52 T2, et 13 T3. Il y est prévu 825 m² de locaux communs, 346 m² de terrasses extérieures, et 58 places de parking.

Parmi les services proposés aux résidents, on trouvera un restaurant, des salles pour des activités, des salons de réception, des navettes, et la présence permanente de personnels.

Sept à huit personnes en journée, et deux à trois la nuit, assureront un service de surveillance et d'aide aux résidents, mais ne remplaceront en aucun cas les professionnels de santé. Le loyer d'un logement de 30 m² en demi-pension s'élèvera à 1 500 €, le loyer seul étant de 1 100 €.

Finalisé en 2021

Le projet comprend également la



L'offre de Bati Armor, maître d'ouvrage, et de Réside Études, gestionnaire exploitant de résidences, a été retenue par le comité de pilotage. Le cabinet Barré-Lambot a été chargé de la conception architecturale du projet, accompagné de Guillaume Sevin pour la partie paysager.

construction d'un collectif de 25 logements, dont cinq appartements en locatif social, cinq appartements et trois maisons en accession à coût maîtrisé, et 12 appartements en vente libre. 47 places de stationnements y sont prévues.

Les élus de la minorité, Sylvie Boscard, Jacques Bénesse, et Christine Pouillet, ont déploré « la hauteur des bâtiments », à savoir 15 m, et « la surdensification du quartier ». Avec trois voix contre et deux abstentions, le projet a été validé.

La ville vendra donc les 5 000 m² de terrains concernés pour un montant

de 3,7 M € après les avoir rachetés à l'Établissement public foncier de Bretagne pour environ 1,6 M €. Après un dépôt de permis en avril 2018, l'acte authentique en décembre, les travaux devraient être achevés début

2021. En deuxième tranche du vaste projet du centre, la ville a programmé la réalisation de 35 logements aidés sur les terrains du Zal.